



**Bachelier - Educateur Spécialisé en
accompagnement psycho-éducatif**

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2024-2025

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée :
Bachelier – Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
2. Localisation de la formation :
HELMo-CFEL, Rue Fosse-aux-Raînes, 42, 4020 LIEGE
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type court
 - b) Catégorie d'enseignement supérieur : Pédagogique
 - c) Secteur : Sciences humaines et sociales
 - d) Domaine Sciences psychologiques et de l'éducation
 - e) Grade académique : Bachelier (niveau 6)

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Le métier d'éducateur spécialisé

C'est la rencontre concrète des autres qui ouvre un être humain à son propre devenir et à la vie en société.

S'engager personnellement dans la relation aux autres personnes, saisir toutes les occasions qui peuvent supporter cette rencontre, se donner les outils théoriques de compréhension des dynamiques et des milieux humains, prendre ainsi du recul pour mieux s'y impliquer, ... sont quelques-unes des composantes du métier d'éducateur spécialisé.

A partir d'actions au quotidien, celui-ci favorise en effet le développement des personnes, particulièrement celles en difficulté, soutient et restaure les échanges, tisse et renoue les relations.

Professionnel de l'aide à autrui, il intervient le plus souvent là où il y a marginalité, c'est-à-dire là où l'ordre social, familial, psychologique et/ou biologique est fragile, se fracture et se rompt. Dans son activité professionnelle, quel que soit le contexte de travail, l'éducateur spécialisé est toujours confronté à des situations où s'entrecroisent :

- la commande sociale
- un contexte social et institutionnel déterminé et souvent complexe
- une dimension collective (vie de groupe, de quartier, ...)
- l'échange individuel avec des personnes en difficulté ou simplement en demande
- le travail d'équipe
- la mise en œuvre de moyens ou de techniques favorisant d'abord le développement et la créativité des personnes, en vue de leur émancipation. C'est en cela que réside la position fondamentalement éducative.

La méthodologie professionnelle de l'éducateur spécialisé doit lui permettre d'appréhender une situation à la fois dans sa complexité et dans sa singularité, en mobilisant des savoirs théoriques divers, en étant présent, aux personnes impliquées dans cette situation et en agissant dans celle-ci.

Selon le référentiel de compétences approuvé par le Conseil Supérieur pédagogique, le profil professionnel de l'éducateur spécialisé peut être décrit comme suit :

- L'éducateur spécialisé est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il fait preuve d'esprit critique. Il remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

- Il est conscient du cadre déontologique et professionnel dans lequel il se trouve et s'y inscrit. Il se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même que pour les autres. Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.
- Il est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interpeller par eux et de les interpeller ; il collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.
- Il tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socio-éducatives appropriées. Toujours, il reste attentif à se questionner par rapport à sa pratique. Il s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.
- Il invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.
- Il travaille avec ce qu'il est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il noue avec les autres personnes.

La formation

Telle que nous la concevons à HELMo-CFEL, le baccalauréat « éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif », qui conduit au métier d'éducateur spécialisé, doit refléter ces caractéristiques : engagement personnel concret, appropriation de savoirs théoriques, expérience pratique, mise à distance, aller-retour réflexif entre pratique et théorie...

Dans cette perspective, la formation articule les 4 axes suivants :

Le 1^{er} axe est celui des « savoirs théoriques », où, à travers différentes activités d'apprentissage, les étudiants découvrent les concepts et approches qui leur permettront de lire et de réfléchir les réalités qu'ils rencontreront de près ou de loin dans leur métier (psychologie générale, sociologie, ...), de même que de s'approprier toutes les balises juridiques et institutionnelles cadrant le métier ;

Le 2^e axe donne à l'étudiant l'occasion d'expérimenter (vivre et éprouver) personnellement différents registres d'expression et de mise en jeu corporelle et relationnelle (langages et pratiques d'expression, ateliers de travail en groupe, ...)

Le 3^e axe est celui de la pratique professionnelle (les stages) présent tout au long de la formation, et ce dès les premières semaines de la première année. Les stages sont en effet un des éléments centraux du processus de formation. Ils sont pour l'étudiant l'occasion d'expérimenter dans la durée ses modes d'intervention, de découvrir ses projets et les valeurs qui les sous-tendent, d'élaborer au contact des personnes avec qui il travaille un savoir et un art de faire, de tenir compte des caractéristiques contextuelle et des ressources du milieu humain où il inscrit son action ;

Le 4^e axe est celui des un espace « dialectique », aller-retour entre théorie et pratique (le séminaire de Pratique professionnelle, Approche systémique, ...), entre expérience propre et partage des expériences avec les autres. Il s'agit ainsi de permettre à l'étudiant de porter un regard sur soi-même comme acteur engagé dans des situations problématiques, en favorisant l'interrogation, la prise de recul et la capacité d'utiliser au mieux ses ressources dans un contexte social et humain donné. Le dispositif d'élaboration de la pratique professionnelle, en particulier, doit permettre l'articulation de l'expérience de stage avec son questionnement et son élaboration tant dans un travail collectif (le séminaire) que dans un travail individuel (les entretiens). Ce dispositif se présentera donc comme une articulation entre analyse, évaluation et action éducative, articulation dont la visée est de construire des actions éducatives alliant savoir, créativité et recherche avec des co-intervenants.

Ce 4^e axe intègre donc les 3 premiers. C'est à proprement parler dans celui-ci que les savoirs et savoir-faire propres à l'éducateur, ainsi que ses méthodologies, vont se construire. Ils permettront aux étudiants de développer les compétences propres à l'intervention socio-éducative : saisir une réalité singulière dans ses différentes dimensions, faire place à l'autre, poser des hypothèses qui permettent de construire des projets orientés vers des personnes et/ou des groupes, mettre en place des moyens et agir en vue du développement des personnes, évaluer et réajuster les actions au regard du développement des personnes et/ou des groupes.

Au fil de ses différentes étapes, la formation vise aussi à favoriser une véritable maturation de la personne de l'étudiant comme être de relation. C'est en effet sur cette base que son savoir-faire professionnel pourra durablement se construire.

L'intégration progressive de ces différents axes permet à l'étudiant du baccalauréat « éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » développé à HELMo-CFEL de commencer à s'approprier les compétences décrites dans le référentiel de compétences du métier d'éducateur spécialisé.

Le référentiel de compétences pour l'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

Etre un acteur institutionnel et social engagé

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- Assumer son rôle social et politique

S'appropriier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- S'appropriier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

Déployer son « savoir-y-faire¹ » relationnel dans la rencontre avec la personne

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

¹ « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire professionnel. Idem pour « Savoir-y-être ».

Les acquis d'apprentissage terminaux

Dans la perspective du référentiel de compétences du métier, les acquis d'apprentissage terminaux du baccalauréat « éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » développé à HELMo-CFEL sont les suivants :

- **AAT 1** L'étudiant en fin de formation traduit en mots, tant par écrit qu'oralement, les situations vécues et les actions éducatives de manière à les partager et y réfléchir avec sens critique.
- **AAT 2** L'étudiant en fin de formation élabore sa pratique professionnelle en respectant un cadre déontologique et une démarche éthique.
- **AAT 3** L'étudiant en fin de formation s'engage en tant que professionnel acteur de la vie institutionnelle et sociétale.
- **AAT 4** L'étudiant en fin de formation construit des interventions adéquates aux réalités rencontrées, au moyen d'outils d'analyse appropriés.
- **AAT 5** L'étudiant en fin de formation construit, évalue et réajuste ses interventions en identifiant dans l' « ici et maintenant » les ressources et compétences des personnes, afin de favoriser leur développement et leur émancipation.
- **AAT 6** L'étudiant en fin de formation exerce son « savoir y faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

Ces acquis d'apprentissage terminaux sont sous-tendus par une série de valeurs qui transparaissent dans l'organisation et les dispositifs de la formation.

Les notions d'**humanisme** et de **citoyenneté** explicitées dans le *PPSC* de HELMo (disponible sur le site internet de la Haute Ecole) donnent une 1^{ère} orientation de fond à la formation.

Ces valeurs sont aussi spécifiées dans la *Charte des fondements pour la formation des éducateurs spécialisés* (disponible sur le site internet de la Haute Ecole), qui rappelle la « croyance de base à l'éducabilité, à l'émancipation de l'homme et au changement social ». Pour reprendre les termes de la Charte, évoluer dans le sens de ces finalités « dépend de notre capacité à restaurer et entretenir une dynamique créative alliant nécessairement liberté individuelle et liberté collective. »

Nous voulons participer activement à la promotion de liens sociaux plus égalitaires, basés sur la solidarité et la coopération. Chaque être humain doit être respecté et reconnu comme acteur social, chacun doit avoir la possibilité de trouver sa place dans la société et dans son environnement socio-économique immédiat.

Nous condamnons fermement tous les rapports de pouvoir qui conduisent les uns à assujettir les autres. Tout acteur doit être considéré comme un partenaire indispensable et à part entière du système dans lequel il s'inscrit.

Nous pensons que l'éducateur et le formateur se positionnent comme sujet et comme acteur social.

Sur le plan éthique, nous voulons travailler à l'avènement de sujets libres et responsables, nous regardons chacun comme un alter ego capable de s'auto-réaliser. Sur le plan politique, nous voulons travailler à l'avènement et à la promotion d'une société où chacun peut effectivement se réaliser et s'accomplir comme sujet libre et responsable. Nous concevons l'éducation et la formation comme des processus longs et complexes où les actes posés, s'ils peuvent produire des effets immédiats, ont pour but de s'inscrire dans le long terme. Dans cette perspective, nous avons besoin de temps et de stabilité pour construire notre pratique éducative et formative.

Présence, continuité et patience sont des attitudes essentielles de nos interventions.

4. Organisation en unités de formation

UE110 – C5 – Q2 Influences sociales & culturelles : Anthropologie culturelle de l'éducation (24h) Cultures, spiritualités & croyances (26h) Sociologie (32h)	UE211 – C2 – Q1 – Analyse des institutions (20h)	UE310 – C16 – Q1+Q2 – 5h – Travail de fin d'études (5h) Ateliers méthodologiques (16h)
UE121 – C3 – Q2 - Droit (32h)	UE212 – C2 – Q1 – Droit (26h)	UE321 – C2 – Q1 – 30h – Analyse des institutions
UE122 – C2 – Q2 – Initiation aux politiques sociales (24h)	UE213 – C2 – Q1 – Psychologie sociale (20h)	UE322 – C2 – Q1 – 24h - Gestion des lieux de vie et de leur sécurité
	UE214 – C2 - Q1 – Sociologie (26h)	UE323 – C2 – Q1 – 30h – Philosophie
	UE221 – C2 – Q2 – Histoire et modèles de l'éducation spécialisée (30h)	
	UE222 – C2 – Q2 – Philosophie (24h)	
	UE223 – C2 – Q2 - Politiques économiques et sociales (24h)	
UE131– C9- Q1+Q2 – Corps et expression Education corporelle et psychomotrice (54h) Expression musicale (24h) Expression plastique (36h) Langages et pratiques d'expression (36h)	UE230 – C10 – Q1+Q2 Corps, expression et média Education corporelle et animation (50h) Expression plastique et musicale (32h) Langages et pratiques d'expression (32h) Pratiques audiovisuelles (28h)	UE330 – C4 – Q1 + Q2 – Corps, expression et métier Dimension corporelle de l'intervention socio-éducative (16h) Langages et pratiques d'expression (20h)
UE132 – C3 – Q1 + Q2 Ecriture professionnelle (initiation) (36h)	UE241 – C4 – Q1+Q2 – Écriture professionnelle (approfondissement) (30h)	UE341 – C4 – Q2 – Déontologie et éthique professionnelle (20h)
UE 141 – C1 - Q1 – Déontologie – (12h)	UE242 – C4- Q1+Q2 – Pédagogie : concepts et méthodes du travail socio-éducatif (40h)	UE342 – C4 – Q1+Q2 – Pédagogie : concepts et méthodes (36h)
UE142 – C4 -Q1+Q2 – Pédagogie générale (48h)	UE243 – C16 – Q1+Q2 – Pratique et réflexion professionnelles (252h)	UE343 – C16 – Q1+Q2 – Pratique et réflexion professionnelles (485h)
UE143 – C11 - Q1+Q2 – Pratique et réflexion professionnelle (196h)	UE251 – C2 – Q1+Q2 – Ateliers de travail en groupe (24h)	UE351 – C2 - Q1+Q2 – Analyse systémique du travail socio-éducatif (24h)
UE151 – C4 - Q1+Q2 Activités collectives (24h) Gestion de la formation (16h)	UE252 – C2 – Q2 – Entretiens cliniques (24h)	UE352 – C2 – Q1+Q2 – Méthodologie du travail collectif (24h)
UE152 – C2 – Q1+Q2 Ateliers de travail en groupe (30h)	UE253 – C2 – Q1+Q2 – Gestion de la formation (16h)	UE353 – C2 – Q1+Q2 – Techniques de l'entretien individuel (24h)
UE160 – C5 – Q1 + Q2 Connaissance du corps 1 (20h) et connaissance du corps 2 (20h)	UE261 – C1 – Q2 Assuétudes (10h)	UE360 – C4 – Q1+Q2 Cours à option (20h) Séminaire à option (15h) Gestion de la formation (10h) Formation à la neutralité (20h)
UE170 – C5 – Q1 + Q2 Psychologie du développement 1 (30h) et psychologie du développement 2 (46h)	UE262 – C3 – Q1+Q2 Déficiences, psychopathologie et psychiatrie (46h)	
UE181 – C2 – Q1/Q2 Education à la santé (10h)	UE263 – C2 – Q2 Psychologie clinique (24h)	
UE182 – C2 – Q1 Éducation et citoyenneté (24h)		
UE183 – C2 – Q2 – Éducation et médias (20h)		

→ Pré-requis (si blocs différents) ou co-requis (si même bloc)

**Bloc 3 -
ERASMUS OUT**

**Bloc 3 - ERASMUS
OUT BIS
(Danemark et Pays-Bas)**

UE310-C15-Q1/2- 5h
Intégration professionnelle - TFE

- Travail de fin d'études

UE310-C15-Q1/2- 5h
Intégration professionnelle - TFE

- Travail de fin d'études

UE 40-C5-Q2-16+16+16 = 48h
Postures et techniques de la relation professionnelle

- Approche systémique du travail socio-éducatif (2)
- Méthodologie du travail collectif (1)
- Techniques de l'entretien individuel (2)

UE 41-C5-Q2-20+20+24 = 64h
Outils de la profession

- Déontologie et éthique professionnelle (2)
- Formation à la neutralité (0)
- Pédagogie : concepts et méthodes du travail socio-éducatif (3)

UE 42-C5-Q2- 12+20+15 = 47 h
Formation spécifique au retour de l'étranger

- Ateliers méthodologiques (1)
- Pratiques professionnelles à l'international : élaboration, intégration et partage de l'expérience (3)
- Séminaire à option (1)

UE 43-C12-Q1- vol horaire à déterminer au cas par cas

Activités d'apprentissage à l'étranger

UE 43-C30-Q1- vol horaire à déterminer au cas par cas

Activités d'apprentissage à l'étranger

UE 44-C18-Q1- 475h
Pratique et réflexion professionnelles à l'étranger

UE 54-C15-Q2- 20+340 = 360h
Pratique et outils de la profession

-Formation à la neutralité
-Pratique et réflexion professionnelles

Pour la section Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, un séjour Erasmus à l'étranger est organisé dans le bloc 3. En fonction des destinations, l'étudiant suivra le programme « Erasmus OUT » ou le programme « Erasmus OUT BIS ».

Programme ERASMUS OUT :

L'étudiant séjournera durant le 1^{er} quadrimestre à l'étranger et y suivra 30 ECTS, à savoir :

- UE 43 – Activités d'apprentissage à l'étranger – 12 ECTS
- UE 44 – Pratique et réflexion professionnelles à l'étranger – 18 ECTS

Le deuxième quadrimestre, l'étudiant sera de retour à HELMo-CFEL et suivra 30 ECTS, à savoir :

- UE 310 – Intégration professionnelle – TFE – 15 ECTS
- UE 40 – Postures et techniques de la relation professionnelle – 5 ECTS
- UE 41 – Outils de la profession – 5 ECTS
- UE 42 – Formation spécifique au retour de l'étranger – 5 ECTS

Programme ERASMUS OUT BIS :

L'étudiant séjournera durant le 1^{er} quadrimestre à l'étranger et y suivra 30 ECTS, à savoir :

- UE 43 – Activités d'apprentissage à l'étranger – 30 ECTS

Le deuxième quadrimestre, l'étudiant sera de retour à HELMo-CFEL et suivra 30 ECTS, à savoir :

- UE 310 – Intégration professionnelle – TFE – 15 ECTS
- UE 343 – Pratique et outils de la profession – 15 ECTS

Pour pouvoir partir en séjour Erasmus, il faut que l'étudiant ait réussi l'entièreté du bloc 1 (UE 110 à 183) et les UE 211-212-213-214-230-241-242-243-251-252-253 du bloc 2. Seul les UE 221-222-223 -261-262 et 263, peuvent être en surplus du programme annuel de l'étudiant qui part en Erasmus, car celles-ci sont organisées au second quadrimestre où l'étudiant sera de retour à HELMo-CFEL. Dans le cas d'un échec à l'UE 221-222-223-261-262 ou 263, l'étudiant devra donc bien représenter l'/les UE échouée(s) lors de son retour en Belgique.

Par ailleurs, l'étudiant qui part en Erasmus est dans l'obligation de prendre dans son programme annuel l'entièreté du programme « Bloc 3 Erasmus OUT » ou du programme « Bloc 3 Erasmus OUT BIS ».

Unités d'enseignement réparties sur 2 quadrimestres – justification :

Le métier d'éducateur spécialisé se caractérise notamment par une nécessaire implication personnelle dans les relations éducatives, vecteurs de toutes les interventions. Cette implication personnelle doit bien sûr se faire dans une visée professionnelle, et c'est la qualité de cette implication qui contribuera grandement à la qualité du travail de l'éducateur spécialisé.

Du point de vue de la formation, cette mise en jeu personnelle demande une réelle maturation à travers des expériences vécues par les étudiants, que celles-ci se tiennent sur le terrain des stages ou dans le cadre des activités d'apprentissage développées dans le lieu de formation.

Dans cette perspective, les unités d'enseignement qui mettent au travail cette dimension de la formation professionnelle doivent s'inscrire dans la durée et sont donc étalées sur les deux quadrimestres.

Cela concerne les Unités d'Enseignement suivantes :

UE131 – Corps et expression

UE132 – Ecriture professionnelle

UE142 – Pédagogie générale

UE143 – Pratique et réflexion professionnelle

UE151 – Activités collectives – Gestion de la formation

UE152– Ateliers de travail en groupe

UE160 – Connaissance du corps 1 et connaissance du corps 2

UE170– Psychologie du développement 1 et psychologie du développement 2

UE230– Corps, expression et média

UE241 – Ecriture professionnelle

UE242 – Pédagogie concepts et méthodes du travail socio-éducatif

UE242 – Pratique et réflexion professionnelles

UE251 – Ateliers de travail en groupe

UE253 – Gestion de la formation

UE262 – Déficiences, psychopathologie et psychiatrie

UE310 – Travail de fin d'études- Ateliers méthodologiques

UE330 – Corps, expression et métier

UE342 – Pédagogie : concepts et méthodes

UE343 – Pratique et réflexion professionnelles

UE351 – Analyse systémique du travail socio-éducatif

UE352 – Méthodologie du travail collectif

UE353 – Techniques de l'entretien individuel

UE360 – Cours à option, séminaire à option, gestion de la formation, formation à la neutralité